



Le 5 septembre, 2012

M. Wayne G. Wouters
Greffier du conseil privé et secrétaire du Cabinet
Bureau du Conseil privé
Édifice Langevin, pièce 332B
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Monsieur, *Wayne*

La présente fait suite aux lettres que je vous ai envoyées le 30 mai et le 18 juin 2012 au sujet des demandes de renseignements que j'ai demandées aux administrateurs fédéraux le 12 avril et le 9 mai 2012, conformément au paragraphe 79.3 de la *Loi sur le Parlement du Canada* L.R.C. (1985), ch. P-1.

Je regrette que vous n'ayez pas eu le temps de me rencontrer pour discuter du refus de fournir l'information portant sur la mise en oeuvre des mesures d'épargne et de réduction des coûts énoncées dans le budget de 2012. Ce refus constitue une atteinte à la capacité du directeur parlementaire du budget d'exercer son mandat. Il demeure primordial que les renseignements demandés soient fournis.

Les renseignements demandés comportent les économies anticipées (y compris les rentrées et sorties de fonds), les réductions d'effectifs prévues et les répercussions sur le niveau de services offerts. Ces données sont nécessaires à l'exercice du mandat du directeur parlementaire du budget, en application du paragraphe 79.2(a) de la *Loi sur le Parlement du Canada*

Il existe suffisamment de preuves, au Royaume-Uni et dans l'administration fédérale, que les incertitudes entourant la réalisation de gains d'efficacité dans le secteur public posent un risque à l'atteinte des objectifs budgétaires au niveau des ministères et du cadre financier. Les épargnes fondées sur la gestion du changement, la réduction des effectifs et sur des investissements en technologie de l'information peuvent s'avérer impossibles à atteindre et comporter des coûts de mise en oeuvre non prévus. L'écart financier qui en suivra, risque fort de compromettre le niveau de services, l'intégrité des programmes et de nécessiter une diminution de la valeur financière. On a observé de telles répercussions lors de la mise en oeuvre des mesures d'austérité et d'épargne contenues dans les budgets fédéraux de 1995 à 2005. Il est donc très important que ces données soient fournies afin qu'on puisse présenter aux parlementaires une analyse indépendante de l'état actuel de nos finances.

Ceci dit, les administrateurs fédéraux devront impérativement soumettre les renseignements demandés selon le calendrier ci-joint. Je suis certain que vous comprenez l'importance de fournir ces renseignements en temps opportun et vous remercie à l'avance de votre coopération.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur parlementaire du budget,

Kevin Page
Kevin Page

p.j.



Le 5 septembre, 2012

M. Wayne G. Wouters
Greffier du conseil privé et secrétaire du Cabinet
Bureau du Conseil privé
Édifice Langevin, pièce 332B
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Monsieur, *Wayne*

La présente fait suite aux lettres que je vous ai envoyées le 30 mai et le 18 juin 2012 au sujet des demandes de renseignements que j'ai demandées aux administrateurs fédéraux le 12 avril et le 9 mai 2012, conformément au paragraphe 79.3 de la *Loi sur le Parlement du Canada* L.R.C. (1985), ch. P-1.

Je regrette que vous n'ayez pas eu le temps de me rencontrer pour discuter du refus de fournir l'information portant sur la mise en oeuvre des mesures d'épargne et de réduction des coûts énoncées dans le budget de 2012. Ce refus constitue une atteinte à la capacité du directeur parlementaire du budget d'exercer son mandat. Il demeure primordial que les renseignements demandés soient fournis.

Les renseignements demandés comportent les économies anticipées (y compris les rentrées et sorties de fonds), les réductions d'effectifs prévues et les répercussions sur le niveau de services offerts. Ces données sont nécessaires à l'exercice du mandat du directeur parlementaire du budget, en application du paragraphe 79.2(a) de la *Loi sur le Parlement du Canada*

Il existe suffisamment de preuves, au Royaume-Uni et dans l'administration fédérale, que les incertitudes entourant la réalisation de gains d'efficacité dans le secteur public posent un risque à l'atteinte des objectifs budgétaires au niveau des ministères et du cadre financier. Les épargnes fondées sur la gestion du changement, la réduction des effectifs et sur des investissements en technologie de l'information peuvent s'avérer impossibles à atteindre et comporter des coûts de mise en oeuvre non prévus. L'écart financier qui en suivra, risque fort de compromettre le niveau de services, l'intégrité des programmes et de nécessiter une diminution de la valeur financière. On a observé de telles répercussions lors de la mise en oeuvre des mesures d'austérité et d'épargne contenues dans les budgets fédéraux de 1995 à 2005. Il est donc très important que ces données soient fournies afin qu'on puisse présenter aux parlementaires une analyse indépendante de l'état actuel de nos finances.

Ceci dit, les administrateurs fédéraux devront impérativement soumettre les renseignements demandés selon le calendrier ci-joint. Je suis certain que vous comprenez l'importance de fournir ces renseignements en temps opportun et vous remercie à l'avance de votre coopération.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur parlementaire du budget,

Kevin Page
Kevin Page

p.j.

Ministère	Soc. d'État	Minist. respons.	Crédits	Date de livraison demandée
Service correctionnel Canada				le 17 septembre, 2012
Pêches et Océans Canada				le 17 septembre, 2012
Affaires autochtones et développement du Nord Canada				le 17 septembre, 2012
Agences des services frontaliers du Canada				le 17 septembre, 2012
Ressources humaines et développement des compétences Canada				le 17 septembre, 2012
Industrie Canada				le 17 septembre, 2012
Défense nationale				le 17 septembre, 2012
Travaux publics et services gouvernementaux Canada				le 17 septembre, 2012
Gendarmerie Royale du Canada				le 17 septembre, 2012
Transports Canada				le 17 septembre, 2012
Commission de révision agricole du Canada				le 24 septembre, 2012
Administration canadienne de la sûreté transport aérien	Y	Transport	20	le 24 septembre, 2012
Commission canadienne du lait				le 24 septembre, 2012
Patrimoine canadien				le 24 septembre, 2012
Instituts de recherche en santé du Canada				le 24 septembre, 2012
Agence canadienne de développement international				le 24 septembre, 2012
Tribunal canadien du commerce extérieur				le 24 septembre, 2012
Agence canadienne de développement économique du Nord				le 24 septembre, 2012
Conseil de la radiodiffusion et de télécommunications canadiennes				le 24 septembre, 2012
Service canadien du renseignement de sécurité				le 24 septembre, 2012
Radio-Canada	Y	Heritage	15, 20 and 25	le 24 septembre, 2012
Centre de la sécurité de télécommunications Canada				le 24 septembre, 2012
Directeur des poursuites pénales				le 24 septembre, 2012
Environnement Canada				le 24 septembre, 2012
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				le 24 septembre, 2012
Affaires étrangères				le 24 septembre, 2012
Santé Canada				le 24 septembre, 2012
Ressources humaines et développement des compétences Canada				le 24 septembre, 2012
Bibliothèque et archives Canada				le 24 septembre, 2012
L'office national du film du Canada				le 24 septembre, 2012
Ressources naturelles Canada				le 24 septembre, 2012
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada				le 24 septembre, 2012

Commissariat à l'information du Canada				le 24 septembre, 2012
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada				le 24 septembre, 2012
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada				le 24 septembre, 2012
Anciens Combattants Canada				le 24 septembre, 2012
Agriculture et agroalimentaire Canada				le 24 septembre, 2012
Agence du promotion économique du Canada atlantique				le 24 septembre, 2012
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Y	HRSDC	15	le 24 septembre, 2012
Agence de Revenu du Canada				le 24 septembre, 2012
École de la fonction publique du Canada				le 24 septembre, 2012
Agence canadienne d'inspection des aliments				le 24 septembre, 2012
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				le 24 septembre, 2012
Commission canadienne du tourisme	Y	Industry	40	le 24 septembre, 2012
Citoyenneté et immigration Canada				le 24 septembre, 2012
Développement économique Canada pour les régions du Québec				le 24 septembre, 2012
Elections Canada				le 24 septembre, 2012
Conseil des produits agricole du Canada				le 24 septembre, 2012
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario				le 24 septembre, 2012
Finances Canada				le 24 septembre, 2012
Conseil de contrôle des renseignements relatifs matières dangereuses<				le 24 septembre, 2012
Commission de l'immigration et du statut du réfugié du Canada				le 24 septembre, 2012
Affaires étrangères et commerce international Canada				le 24 septembre, 2012
Ministère de la Justice Canada				le 24 septembre, 2012
Marine Atlantique Inc.	Y	Transport	35	le 24 septembre, 2012
Centre nationale des arts du Canada	Y	Heritage	65	le 24 septembre, 2012
Commission des libérations conditionnelles du Canada				le 24 septembre, 2012
Conseil national de recherches Canada				le 24 septembre, 2012
Parcs Canada				le 24 septembre, 2012
PPP Canada Inc.	Y	Finance	40 and 45	le 24 septembre, 2012
Gouvernement du Canada Bureau du Conseil privé				le 24 septembre, 2012
Agence de la Santé du Canada				le 24 septembre, 2012
Sécurité publique Canada				le 24 septembre, 2012
Services partagés Canada				le 24 septembre, 2012
Statistiques Canada				le 24 septembre, 2012
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada				le 24 septembre, 2012